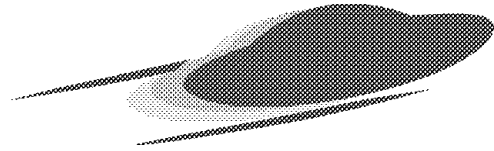


# Six élus d'Alternative Clamartienne quittent la majorité



## *Lettre ouverte aux Clamartois*

**Comme vous vous en souvenez, nous avons tout fait pour favoriser le succès de la gauche aux dernières élections municipales, et nous ne le regrettons pas. Cependant notre mandat est différent de celui de la gauche plurielle.**

**Près de 10% des électeurs nous ont confié non seulement des objectifs "de gauche", mais aussi la mission de changer les pratiques de pouvoir : transparence, écoute, dialogue, partage des responsabilités, respect des engagements... Tout cela fait partie de notre contrat d'élus, et les derniers événements politiques nationaux nous en rappellent l'importance pour tous les citoyens.**

Malheureusement, nous constatons depuis un an l'impossibilité de développer ces orientations. C'est pourquoi, nous les six élus d'Alternative Clamartienne, tout en restant au Conseil municipal, avons décidé de mettre un terme à notre appartenance à l'équipe majoritaire municipale, et de rendre les délégations Jeunesse, Démocratie locale et Communication dont nous avons la charge.

Cette décision s'est forgée au fil du temps, au fil des événements, des obstructions, des empêchements. Elle s'est figée lors du dernier conseil municipal du 30 mai où le maire, suivi par une certaine majorité municipale, a refusé les moyens de fonctionner à la délégation jeunesse : opposition au recrutement d'un directeur du service Jeunesse, pourtant agréé par tous et disponible immédiatement et contestation de l'opération Solidarité Jeunes, projet de coopération international. Compte tenu de l'étendue des besoins de la jeunesse sur la ville, cette attitude nous paraît inacceptable, pour nous comme pour la population. Nous avons osé, et nous avons eu raison de

nous opposer à la candidature du maire aux législatives pour cause de cumul des mandats et d'indisponibilité sur la ville. En réponse, il prend en otage le secteur Jeunesse, aujourd'hui fondamental dans la vie de la cité.

Nous refusons de partager les méthodes de travail pratiquées par le maire en matière de démocratie locale : d'un côté une concertation de façade et bâclée (cf. le centre commercial de la Plaine, la cantine scolaire, la ZAC gare...), d'un autre côté, des décisions prises en cercle restreint.

Nous avons à notre actif la mise en place des comités de quartier, dans le but d'instaurer un large débat avec la population pour des décisions qui la concernent ainsi que la recherche de la transparence dans l'information.

Toujours membres du conseil municipal, mais en dehors de la majorité, nous poursuivons notre politique avec *Alternative Clamartienne* et les Clamartois qui nous ont élus, en développant nos activités et en demeurant une force de proposition sur la ville.

# mais restent au conseil municipal

# Pourquoi...



## La démocratie locale : une simple façade électorale ?

On pourrait le croire lorsqu' au lendemain des élections municipales nous apprenions avec stupeur que l'adjoint d'*Alternative Clamartienne* à la démocratie locale n'aurait un service municipal qu'à de multiples et multiples conditions ! La bataille fut rude pour obtenir après 3 semaines de bras de fer l'ouverture, fin septembre 2001, du service citoyenneté, qui est aujourd'hui débordé !

Mais cette situation conflictuelle n'a pas cessé depuis. Essayer d'obtenir pour les Clamartois comme concertation autre chose que de la "réunionite" sans lendemain relève du parcours du combattant. Les derniers exemples de vraie-fausse concertation sont celui du Centre commercial de La Plaine, dont le cahier des charges risque d'être rédigé en catimini après 6 mois de faux débat sur de fausses hypothèses alternatives, celui de la cantine scolaire, ou le débat public sur le budget qui s'est réduit à une réunion confidentielle.



## Touche pas à mon pouvoir

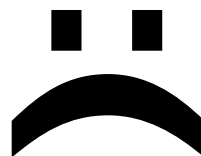
Rien dans la loi n'oblige le maire à partager son pouvoir avec le reste de son équipe.

Ce choix repose uniquement sur sa "bonne" volonté. Malheureusement les pratiques monarchiques appliquées par l'équipe précédente contrairement à ce que nous souhaitons, n'ont pas franchement évolué. **Il a fait voté tout ce qui pouvait élargir son pouvoir :**

- par le Conseil municipal du 30/01/02.
- par le Centre communal d'action sociale du 04/06/02.

Aussi le maire fait-il passer en force toute décision qui n'est pas approuvée d'emblée par la majorité quitte à les entériner seul avec son cabinet

Comme il l'a écrit récemment à des adjoints qui se plaignaient de son intrusion autoritaire et sans dialogue dans leurs dossiers : "l'élus de secteur intervient avec une délégation du maire, mais le pouvoir de décision reste au maire" ...



## Le secteur jeunesse-prévention : un secteur sacrifié!

Est-ce parce que la délégation jeunesse était détenue par un élu d'*Alternative Clamartienne*, ou par grossière erreur d'appréciation politique? Toujours est-il que le secteur "Jeunesse-Prévention" souffre d'un manque cruel de moyens : un service réduit à sa plus simple expression. Il est de plus victime de blocages politiques aux conséquences inquiétantes : refus du maire de recruter un directeur pour le service jeunesse, refus d'intégrer un projet de salle pour les jeunes dans le projet de la ZAC Bourgogne...

# ...ça ne peut plus durer !

# !ouf!

## Ce qui a été obtenu à notre initiative :

L'ouverture d'un service Citoyenneté

Un règlement du Conseil municipal :

- droit du public à poser des questions écrites au cours du conseil ;
- débat en conseil municipal, chaque année, sur les affaires de chaque quartier ;
- assouplissement du référendum local ;
- débat public avant le vote du budget ;
- faculté pour chaque groupe de soumettre au conseil municipal une proposition de délibération.

La création de 7 comités de quartier avec un budget pour des projets ou des fêtes

Des délégués municipaux référents pour chaque quartier

Des panneaux municipaux ouverts, sans exclusivité, aux élus issus du suffrage des Clamartois

## Ce que nous avons soutenu avec l'équipe municipale :

La mixité sociale dans le Bas-Clamart avec la construction de logements HLM

Un journal municipal plus vivant et plus utile aux Clamartois

Le projet en cours de quotient familial pour la cantine et les services municipaux

Le projet de salle de prière pour la communauté musulmane

Une fête des petits pois modernisée et adaptée à la diversité de la population



## Ce que nous n'avons malheureusement pas pu empêcher

L'absence d'une vraie concertation pour le cahier des charges de la maison de quartier de Trivaux et du Centre commercial de la Plaine

L'absence d'élus de l'opposition dans les commissions d'attribution des logements HLM et des places en crèches.

La transformation de l'OPHLM en OPAC, qui renforce les pouvoirs du maire et du directeur au détriment des locataires.

La vente du pavillon Nicolas, beau patrimoine municipal, situé sur la place de la Mairie.

Le Conseil municipal du 30 mai : la goutte d'eau qui a fait déborder le vase...

Un Conseil municipal où un projet en faveur de la jeunesse devait être voté ! Mais oh surprise : interruption de séance pour faire comprendre aux élus d'Alternative Clamartienne que "c'était la dernière fois qu'on voterait un de leurs projets s'ils ne rentraient pas dans le rang". On prenait donc l'opération "Solidarité Jeunes" en otage, pour demander aux élus d'Alternative Clamartienne de voter les desiderata du Maire et se taire. Fini les débats, bonjour les "élus potiches"...

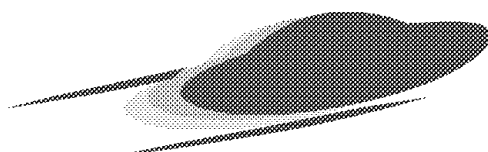
Ce n'est pas notre conception du travail d'élus ! Le chantage a été refusé, et les élus d'Alternative Clamartienne ont de nouveau réagi en s'apercevant qu'un point de l'ordre du jour permettant le recrutement du directeur du service Jeunesse avait tout simplement été retiré par le maire. C'était un nouveau blocage politique, avec en otage la jeunesse clamartoise qui attend impatiemment un service à la hauteur de ses besoins.

La diversité de la majorité était un atout. C'est la politique du passage en force qui l'a emporté. Au lieu de travailler à un consensus dynamique, tout se passe comme si la recherche de l'hégémonie était l'objectif principal.

Ne pouvant plus développer nos projets au sein de la majorité, n'étant pas en situation d'être efficaces, nous nous refusons à être le dernier satellite du parti majoritaire.

Nous choisissons donc de constituer une opposition de gauche qui travaillera de façon constructive, qui proposera des projets et qui agira pour une véritable démocratie locale.

# **Nos convictions restent intactes et nous continuerons à les défendre.**



**Yann Cochin,  
Lauriane Desveaux,  
Agnés Heurtier,  
François Loloum,  
Christian Nachon,  
Marie-Claude Siron.**

**Mairie de Clamart**

*Alternative Clamartienne*  
6, rue Monplaisir  
92140 CLAMART